

Le développement durable en Algérie entre ambition et impératif

A travers le chapitre 2, le développement durable apparaît comme une notion large en même temps macro et microéconomique, applicable ainsi sur toute les composantes de la société, une nouvelle perception du bien être pour l'ensemble de la population, conçue, par principe afin de mener un développement en même temps économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement tolérable. Le social doit être le but, l'économie l'outil et l'environnement une exigence. Désormais, le commerce responsable et équitable,

⁸⁶ La plateforme d'information internationale des Experts Comptables ; Algérie : Investir <http://www.expert-comptable-international.info/fr/pays/algérie/investir-3>.

⁸⁷ Centre d'analyses International Crisis Group ; Faute de réformes, l'Algérie menacée de crise économique dès 2019 ; Le Monde ; Publier le 20/ 11/ 2018. https://www.lemonde.fr/afrigue/article/2018/11/20/faute-de-reformes-l-algerie-menacee-de-crise-economique-des-2019_5385878_3212.html

l'efficacité énergétique, le tourisme solidaire, le tri sélectif, le recyclage des déchets et leur traitement et les énergies propres représentent des segments économiques qui offrent des possibilités de changements et qui emploient un nombre considérable d'individus dans le monde. Ces activités engendrent des revenus non négligeables, et plusieurs PED ont intercepté ces intérêts.

Toutefois le gouvernement algérien n'exprime encore pas une volonté politique sérieuse pour s'engager sur la voie du développement durable. Depuis l'indépendance, l'Algérie suit un mode de développement caractérisé par la dominance des hydrocarbures comme source de revenue, écologiquement très polluante et une répartition inégale des richesses. La crise financière conduite par cette dépendance à une seule ressource, dont les prix ont basculé ces dernières années, a eu des répercussions radicales sur l'économie du pays(déficit budgétaire, commerciale, épuisement du FRR, financement non conventionnel, inflation...), projetées dans la vie quotidienne de la population(réduction du pouvoir d'achat, chômage, perte de crédibilité des institutions multilatérales, perte même de contrôle des conditions environnementales....), rendant de cette façon le sort du pays dans un contexte(social, écologique et économique) ambigu. Toutefois, cinq ans après (2014) la baisse drastique des prix du baril de pétrole sur les marchés mondiaux, l'Etat a promulgué cinq projets de loi de finances sans pour autant prévoir des réformes structurelles pour sortir de la logique du tout pétrole. Bien qu'en contraignant l'administration publique en ce sens, cela ne pourra qu'accentuer, le rythme de protestation et de litiges socio-économico-environnementales dans notre pays. Ce dernier étant pourtant, le plus grand pays d'Afrique, possédant des sites splendides, des plaines fertiles, des montagnes fécondes et un soleil généreux. Cette situation ne manquera pas d'affecter les objectifs de croissance de l'économie, du développement durable, et se traduira par des effets pervers sur le plan social et environnemental notamment a l'échelle de l'aggravation de la courbe du chômage et de l'évolution de la pauvreté.

3.1. Enjeux majeurs du développement durable en Algérie

L'Algérie étant signataire du protocole de Rio a pris à cet effet des engagements depuis le début des années 2000 en ce qui concerne les enjeux du développement durable, caractérisé par⁸⁸ :

- L'adoption d'une stratégie nationale sur l'environnement et du plan national d'action pour l'environnement et le développement durable (PNAE-DD), qui impliquent l'ensemble des ministères, les collectivités locales et la société

⁸⁸ Cours des comptes, Rapport de revue de la préparation du gouvernement algérien à la mise en œuvre des ODD ; Décembre 2018. <https://www.ccomptes.dz/wp-content/uploads/2019/03/ODD-FRANCAIS.pdf>

civile, dont le rôle est d'être une force de propositions, visant à intégrer la viabilité environnementale dans la stratégie de développement du pays (induire une croissance durable et réduire la pauvreté).

- L'élaboration en 2015 d'un Plan National d'Action sur les Modes de Consommation et Production Durable (PNA-MCPD), adopté dans le cadre d'une démarche participative et inclusive de l'ensemble des parties prenantes, initiative qui permet à l'Algérie de renouveler ses engagements dans la concrétisation des 17 ODD, plus particulièrement l'objectif N°12 consacré aux modes de consommation et de production durable. Ce plan est axé prioritairement sur la gouvernance des MCPD (pour créer le cadre de pilotage des MCPD), la transition et l'efficacité énergétique (Du fait des besoins de diversification économique) et la gestion des déchets et des rejets (développement du recyclage, du compostage, d'éco conception...).
- Le développement du cadre juridique, du développement durable en Algérie, en 2016 d'ailleurs, la constitution a cité le développement durable explicitement à trois reprises (préambule, articles 44 et 207). Les ODD 1 et 3 ont été inclus dans les articles 32, 34, 35 et 36 de la constitution, qui énoncent les principes de la non-discrimination et de l'égalité des droits et devoirs entre les sexes et l'abolition des entraves à l'épanouissement et la participation des citoyens à l'activité politique, économique, sociale et culturelle. Les articles 69 et 72 de la constitution abordent notamment le droit au travail pour tous avec l'appui à la création des emplois. L'appui à l'ODD 3, est présent en particulier à travers l'article 66 de la constitution, qui cite que la protection sanitaire est un droit, l'État assure également la prévention et la lutte contre les maladies épidémiques et infectieuses, conformément au cibles de l'objectif.
- La mise en place des institutions de pilotage, de coordination et le suivi des ODD. Il s'agit du comité interministériel constitué des représentants des ministères, du CNES et de l'ONS (présidé par un représentant du MAE) ainsi que des groupes (06) de travail chargés de la mise en œuvre des ODD dont la répartition par ministère et par ODD est illustrée dans le tableau n°22 :

Ainsi, chaque groupe comprend l'ONS, le CNES et les ministères responsables de la mise en œuvre d'un ou plusieurs ODD. Pour renforcer ce cadre, il est à noter la création depuis 2011 de plusieurs institutions notamment l'Observatoire National de l'Environnement et du Développement Durable, Commissariat du littoral, Agence Nationale des déchets, Centre National des Technologies de production plus propres, Centre de Développement des Ressources Biologiques, Conservatoire des Formations aux Métiers de l'Environnement, Ecole des Métiers de l'Eau, Agence Nationale de l'Urbanisme (ANURB).

Tableau n°22 : La répartition des groupes de travail par ministère et par ODD

Source : Cours des comptes, Rapport de revue de la préparation du gouvernement algérien à la mise en œuvre des ODD, Décembre 2018. <https://www.ccomptes.dz/wp-content/uploads/2019/03/ODD-FRANCAIS.pdf>

Groupes	Chef de file	Ministères/Institutions	ODD
Groupe 1 Mettre fin à la pauvreté et parvenir à l'égalité	MSNFCF	MTESS, MICLAT, MJ, MADRP, MTPT, MHUV, CNES, ONS	1 et 5
Groupe 2 Garantir à tous de vivre en bonne santé et le savoir-faire	MADRP	MTESS, MADRP, MEN, MCrce, MESRS, MSPRH MFEP, MRE, MEER, CNES, ONS	2, 3 et 4
Groupe 3 Développement d'une économie forte, durable et modérée	MF	MTESS, MF, MCrce, ME, MTPT, MHUV, MSNFCF, MICLAT, MTA, MADRP, MPTTN, CNES, ONS	7, 8, 9, 10 et 11
Groupe 4 Protection des écosystèmes	MRE	MRE, MADRP, MEER ME, CNES, ONS	6, 12, 13, 14 et 15
Groupe 5 Favoriser l'édification des sociétés pacifiques fortes et équitables	MJ	MJ, MAE MF, CNES, ONS	16
Groupe 6 Renforcer la solidarité internationale pour un développement	MAE	MTESS, MADRP, MSPRH MEN, MCrce, MESRS, MFEP, MRE, ME, MCom, MF, MPTTN, CNES, ONS, MC, MJ	17

- La mise en place de mécanismes financiers, par la création d'un ensemble de Fonds spéciaux dans le but de soutenir et de faciliter la mise en œuvre du développement durable. Il s'agit, entre autres, du fonds pour l'environnement et la dépollution ; le fonds spécial de développement des régions du sud ; le fonds spécial pour le développement économique des Hauts Plateaux ; le fonds pour la protection du littoral et des zones côtières ; le fonds de lutte contre la désertification et de développement du pastoralisme et de la steppe et le fonds national pour la maîtrise de l'énergie et pour les énergies renouvelables et de la cogénération.

Dans le cas de l'Algérie, les enjeux du développement durable se combinent à la fois à ceux du développement économique, social, et à ceux de la diversification économique pour construire une économie moins dépendante des ressources hydrocarbures. L'Algérie n'est pas isolée du reste du monde face aux problématiques du développement durable, elle impacte le reste du monde et elle est aussi impactée par les grands défis mondiaux. C'est dans ce sens que l'Algérie s'implique et prend des initiatives au travers la ratification de l'ensemble des conventions internationales en matière d'environnement et de développement social. A ce titre de grands enjeux de développement durable concernent prioritairement l'Algérie, il s'agit des changements climatiques, de la préservation du

capital naturel et du changement de modèle économique de développement, de la gestion des déchets et de la pollution et de la préservation du cadre de vie et du développement du capital humain⁸⁹.

3.1.1. Une opportunité pour changer le modèle algérien de croissance

L'époque que nous vivons se caractérise par l'insuffisance des seules retombées économiques. Adossées sur des questions mondiales de pollution, de recule de biodiversité, de surexploitation des ressources épuisables, de précarisation des travailleurs, le développement durable s'impose comme une nouvelle configuration de l'économie, de la société et de notre alliance avec la nature et avec la société, configuration qui ne peut désormais être négligée. D'ailleurs, constitués de 17 objectifs, les ODD (objectifs du développement durable) ont été adoptés par l'ONU en septembre 2015 dans le cadre de l'Agenda mondial 2030, et ce, dans le prolongement des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) adoptés en 2000 pour réduire la pauvreté dans le monde. Avec le retourment profond du marché mondial de pétrole, il est pertinent de préciser que l'Agenda 2030 des Objectifs de développement durable (ODD), et les obligations qu'il induit, constitue une opportunité exceptionnelle de changer de modèle de croissance⁹⁰.

- **Un enjeu pour restructurer l'économie et relancer l'industrie dans les filières stratégiques**

Dans un contexte de faible contribution de l'industrie à la croissance économique (environ 5%), un investissement innovant dans les secteurs / filières de l'économie verte (énergies renouvelables, efficacité énergétique, agriculture et pêche durables, gestion des eaux et des déchets, écotourisme, transport durable, écoconstruction, plantes médicinales, services liés à l'environnement, etc.), pourrait améliorer le taux d'intégration industrielle (actuellement de l'ordre de 10 à 15%) et promouvoir le développement local, dans une approche de rééquilibrage des territoires. L'économie verte est également porteuse de progrès technologique, élément fondamental pour l'amélioration de la compétitivité des PME/PMI, encore trop peu ouvertes aux innovations et à la prise en compte de la durabilité environnementale. Pour cela, l'Etat doit renforcer et élargir l'accès des PME aux mesures de soutien (financement, formation, accès aux innovations techniques) et de mise à niveau, afin de leur permettre de tirer parti des évolutions des techniques et des marchés⁹¹.

⁸⁹ Centre National des Technologies de production plus Propre (CNTPP); Modes de consommation et de production durable en Algérie:Etat des lieu ; ;1/09/2015. <http://www.cntppdz.com/uploads/evenement/Etat%20des%20lieux%20MCPD.pdf> pp.22-24.

⁹⁰ ONU ;Objectifs du développement durable(ODD), <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>

⁹¹ ONU; Bureau pour l'Afrique du nord ; L'économie verte en Algérie ; https://www.uneca.org/sites/default/files/uploaded-documents/SROs/NA/AHEGM-ISDGE/egm_ev-algerie_fr.pdf

- **L'enjeu de réduire la dépendance aux hydrocarbures**

Face aux aléas de l'exportation d'hydrocarbures (marchés mondiaux incertains, diminution des réserves nationales, concurrence des énergies alternatives ...), l'Algérie doit investir dans les secteurs productifs durables, créateurs de richesses et d'emplois. Il est donc nécessaire d'engager une transition énergétique vers un système énergétique faisant appel à des sources d'énergies non fossiles, notamment les énergies renouvelables. La demande nationale d'énergie croît régulièrement pour répondre aux besoins d'une population qui augmente et dont le niveau de vie progresse. En 2005, la population algérienne était de 33 millions d'habitants et la consommation d'énergie de 17 millions de tonnes équivalent pétrole(Tep), soit 0,51 tep par habitant et par an. En 2015, pour une population de 40 millions d'habitants, elle s'est élevée à 58 millions tep, soit 1,45 tep par habitant et par an. En 2030, elle devrait avoisiner 2 tep par habitant et par an (avec un scénario laisser faire), pour une population de 50 millions d'habitants et une consommation d'environ 100 millions de tep. Le modèle énergétique actuel, basé sur la consommation des ressources limitées, ne pourra fonctionner indéfiniment. Nous devons engager une transition énergétique vers la sobriété et l'utilisation des énergies renouvelables où le rôle de l'énergie fossile diminuerait. L'énergie joue un rôle essentiel dans l'économie et la vie de toute collectivité. Les grands centres urbains sont particulièrement vulnérables à une interruption de la fourniture d'énergie⁹².

- **Les énergies renouvelables propices à la concurrence**

De par sa situation géographique, l'Algérie à titre indicatif dispose d'un des Potentiels solaires les plus élevés au monde. La durée d'insolation sur la quasi-totalité du territoire national dépasse les 2000 heures annuellement et peut atteindre les 3900 heures (hauts plateaux et Sahara). L'énergie reçue quotidiennement sur une surface horizontale de 1m² est de l'ordre de 5 KWh sur la majeure partie du territoire national, soit près de 1700KWh/m²/an au Nord et 2263 kWh/m²/an au Sud du pays. Le solaire donc et d'autres sources d'énergie renouvelable offrent à notre pays l'opportunité de compenser le risque qui consiste à ne pas pouvoir exploiter leurs réserves de pétrole et de gaz à cause de la régulation sur les émissions et les changements technologiques favorisant les énergies propres. Ces ressources peuvent aider à répondre aux projections de montée en flèche de la demande d'électricité observée dans nombreux de pays d'Afrique et du Moyen-Orient notamment en Algérie en raison de l'expansion démographique. A ce propos des initiatives en Algérie ont porté essentiellement sur : L'électrification solaire des foyers isolés, le

⁹² K. Ait Cherif; Les enjeux et les défis de la transition énergétique en Algérie ; ALGERIEECO ;21/03/ 2017.

pompage solaire et l'éclairage public solaire⁹³. Les années qui viennent s'annoncent relativement prometteuses pour les énergies propres puisque les renouvelables sont à l'infini, ça lutte contre le changement climatique et l'effet de serre, la production de l'électricité devient décentralisée accompagnée de progrès technique et d'amélioration de l'efficacité énergétiques, surtout avec le potentiel algérien (22000MW) illustré dans la figure n°47.

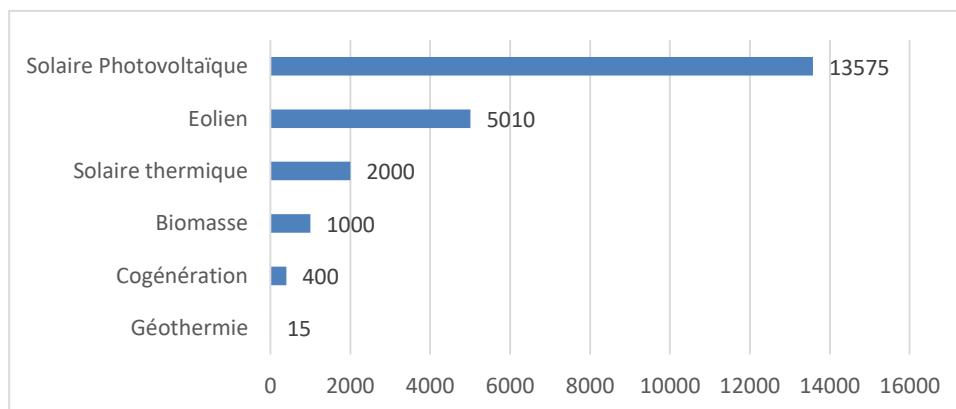


Figure n°47 : Le potentiel des énergies renouvelables en Algérie en MW (2015)

Source : CDER : Centre de Développement des Energies Renouvelables en Algérie ; Edition 2015.

3.1.2. Préservation de l'environnement, gestion des Déchets et des Pollutions

La préservation de la qualité du cadre de vie et le maintien ou la restauration du bien-être environnemental s'affirment comme de plus en plus ces dernières années. L'ampleur des problèmes écologiques est étroitement liée au rythme de développement économique et social d'un pays. Ainsi La prise en compte des changements climatiques, de la rationalisation de la consommation des ressources naturelles et de la valorisation des déchets constituent un enjeu du développement durable majeur pour l'Algérie.

- **Changements climatiques**

Par sa position géographique et à travers un modèle économique et industriel dominé par les énergies fossiles, l'Algérie est extrêmement vulnérable aux impacts des changements climatiques. Il s'agit particulièrement de désertification (50 millions d'hectares en état de dégradation avancée, en 2015), sécheresses répétitives, réchauffement des eaux de la méditerranée et accroissement de l'érosion du littoral et de la salification des nappes côtières et diminution des ressources en eaux douces. Il s'agit aussi du stress hydrique que connaît le pays (seuil de rareté est de l'ordre de 1000 m³ /hab/an et est équivalent à 600m³ /ha/an), de l'érosion accrue des sols, dégradations des habitats et des

⁹³ Centre de développement des énergies renouvelables(CDER) ; L'Algérie face aux enjeux environnementaux avec une stratégie intégrant le développement durable ; 30/10/2012. https://portail.cder.dz/IMG/article_PDF/article_a2758.pdf

infrastructures économiques et sociales dues aux événements climatiques extrêmes. Ces impacts comportent des risques importants comme la paupérisation des populations rurales et du sud, l'accentuation des phénomènes migratoires, et la raréfaction des ressources naturelles. Les émissions de l'Algérie en matière de gaz à effet de serre équivalents CO₂ sont de 3.7 tonnes par habitant, en 2013, démontrant une augmentation rapide par rapport au niveau de 3.3 tonnes/habitant de 2010. A titre indicatif, l'Algérie est classée 39eme sur les 58 pays représentant 90% des émissions dans le monde, au CCPI /2015 (Climate Change Performance Index, publié par GERMANWATCH et le Climate Change Action Network Europe). Ce classement relativement bas ne se rapporte pas au niveau absolu des émissions de GES qui ne représentent que 0.34% des émissions des pays concernés, mais à leur évolution et à la faiblesse des politiques d'efficacité énergétique⁹⁴. Les émissions de CO₂ influent aussi sur la qualité des aliments que nous ingérons. Les carences en zinc, fer et protéines des habitants, d'ailleurs, l'Algérie, se retrouve en tête des pays menacés par ces carences nutritionnelles à l'instar de l'Inde, la Guinée et Djibouti, explique une étude de l'Université de Harvard qui a démontré que la concentration en CO₂ réduit la qualité nutritionnelle des aliments consommés, impactant la santé des populations. En cause, des cultures sensibles au taux de CO₂ dans l'air et une pollution atmosphérique en nette augmentation⁹⁵. En effet, rien que pour l'année 2018, l'Algérie a enregistré une variation de 3,20% de taux d'émission de CO₂. Cette augmentation est due essentiellement au développement du parc automobile et de l'activité industrielle conjuguée à de faibles niveaux d'efficacité énergétique et d'évolution des énergies renouvelables. L'essentiel de ces émissions est dû aux activités du secteur énergétique comme le montrent la figure n°48 :

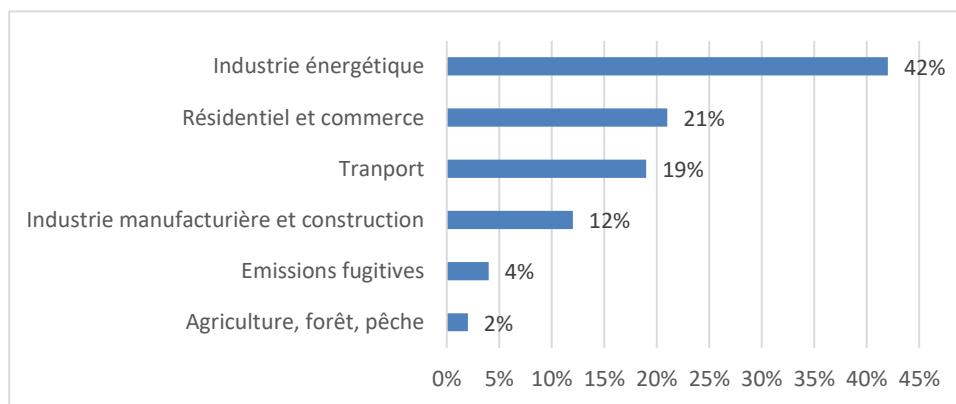


Figure n°48 : Répartition des émissions de GES en Algérie par source de production énergétique en 2010.

Source : Centre National des Technologies de production plus Propre (CNTPP); Modes de consommation et de production durable en Algérie: Etat des lieux; 1/09/2015 <http://www.cntppdz.com/uploads/evenement/Etat%20des%20lieux%20MCPD.pdf>

⁹⁴ CNTPP; op cité P25.

⁹⁵ F.Lekehali ; Émission de CO₂ et carences nutritionnelles : l'Algérie dans la zone rouge 07/10/2018 ; TSA ; <https://www.tsa-algerie.com/emission-de-co2-et-carences-nutritionnelles-lalgerie-dans-la-zone-rouge/>

La prise en charge de l'enjeu des émissions de GES passe par la mise en œuvre de politiques d'efficacité énergétique (consommation d'énergie minimisée pour un service rendu identique), d'utilisation accrue des énergies renouvelables et par des technologies de production plus propres.

- **La maîtrise de la consommation des hydrocarbures sur le marché intérieur**

Pour l'Algérie, l'intensité énergétique⁹⁶ (ou la consommation énergétique totale par unité de PIB) est de l'ordre de 0,176 en Tonnes Equivalent Pétrole (TEP) par milliers de dollars US constants tels que publiés par le World Resources Institute, plus élevé que celui de l'Argentine (0,138), de l'Italie (0,123) et du Japon (0,130) ce qui veut signifier que nous consommons plus d'énergie pour produire la même quantité de biens. Plus alarmant est le fait que cette indice ne fait que se dégrader ces dernières années. Le gaz et le pétrole constituent et constitueront pour une longue période la principale source de revenus pour le pays. Aussi sera-t-il important d'en économiser l'usage sur le marché intérieur. Cela passera par des mesures d'efficacité énergétique, de développement de l'usage domestique des énergies renouvelables, et d'action sur le levier prix, au regard des tarifs très bas pour le carburant, l'énergie électrique et le gaz de ville adoptés par les pouvoirs publics⁹⁷.

- **La maîtrise et la rationalisation de la consommation de l'eau**

L'eau est une ressource rare en Algérie et coute de plus en plus cher si on doit tenir compte des coûts de l'industrie de dessalement et l'exploitation des ressources fossiles du Sahara. Les pouvoirs publics ont consenti des investissements colossaux en Algérie pour la construction de barrages (l'Algérie comptera 139 barrages à l'horizon 2030 pour une capacité de stockage de 12 milliards de m³, par rapport à 44 barrages en 2000 pour 4.5 milliards de m³) et aussi pour développer des infrastructures de dessalement d'eau de mer. Néanmoins ces politiques risquent d'avoir des résultats limités et peu efficaces tant que les gaspillages d'eau, la pollution des nappes, l'absence d'entretien des barrages et la faiblesse de la récupération des eaux usées perdureront⁹⁸. Le domaine d'amélioration de l'efficience de l'eau reste encore considérable si l'on se réfère, par exemple, au domaine de l'eau domestique où le rapport entre le volume d'eau fournie et le volume d'eau réellement utilisée par les usagers est de l'ordre de 50 %⁹⁹. Surtout avec des prévisions avancées à la hausse par le ministre ou le volume des besoins annuels prévus à l'horizon 2030 se compose de 4 milliards de m³ pour la consommation des ménages (contre 3,3 milliards de m³ en

⁹⁶ L'intensité énergétique est le rapport entre la consommation d'énergie primaire et le Produit Intérieur Brut (PIB) mesuré en dollars US constants en parité de pouvoir d'achat

⁹⁷ H. Mekki ; Utilisation rationnelle de l'énergie en Algérie : Quels efforts à faire et comment y parvenir ?; Portail algérien des énergies renouvelables ; 2/08/2015. <https://portail.cder.dz/spip.php?article4693>

⁹⁸ CNTPP ; op cité P26.

⁹⁹ M. BENBLIDIA ; L'efficience d'utilisation de l'eau et approche économique Etude nationale, Algérie ;2011 ; pp24-26

2018), de 8,3 milliards de m³ pour l'agriculture (contre 6,8 milliards de m³ en 2018) et de 0,6 milliard de m³ pour l'industrie (contre 0,3 milliard de m³ en 2018)¹⁰⁰.

- **La maîtrise de l'espace**

Le taux d'urbanisation en Algérie est passé de 26 % en 1962 à 59,4% en 1998. Cette urbanisation s'est développée au détriment du foncier agricole, les surfaces concédées par l'agriculture ont été évaluées à 8 790 hectares à la Mitidja, 2 850 hectares dans les collines du Sahel, 1 010 hectares dans les plateaux côtiers du centre et 5 470 dans la région oranaise. A elles seules ces régions littorales autour des trois principales villes côtières ont perdu 17% du total de leurs terres agricoles. Les sites naturels (plages, dunes...) autour des grandes agglomérations et périmètres industriels côtiers (Alger, Oran, Annaba...) n'ont pas été épargnés non plus. De par ces chiffres, la dégradation accélérée des espaces (urbanisation sauvage, dégradation du littoral, pollution et destruction d'habitats naturels, concentration de la population sur la zone littorale ...) est aussi un enjeu du développement durable qu'il faudra maîtriser par une politique urbaine et d'aménagement spatial du territoire. La mise en œuvre du schéma national de l'aménagement du territoire SNAT et de normes d'urbanisation et construction intégrant la dimension développement durable devrait permettre de prendre en charge cet enjeu¹⁰¹.

- **Valorisation des déchets**

Cette problématique des déchets constitue un triple enjeu du développement durable, d'abord l'enjeu économique de la valorisation des déchets, l'enjeu environnemental en termes de pollution et de risques sur la santé des populations et l'enjeu sociétal en termes de dégradation du cadre de vie et des rapports sociaux, facteurs d'instabilité et porteur de crises sociales. Après une première phase de déploiement des politiques publiques consistant à mettre en place un cadre réglementaire et institutionnel, une deuxième phase est en cours de définition pour arriver à une véritable gestion intégrée des déchets. A ce propos, les déchets ménagers sont recyclés en Algérie à moins de 7% du total et près de 70% vont dans des décharges non contrôlées, (données GIZ/AND 2014). Avec un ratio de 1.5 kg/habitant/jour, le volume total de déchets ménagers dispersés dans la nature est estimé à 60000 tonnes/jour. Les déchets industriels et spéciaux représentent un volume de 2 550000 tonnes par an et ne disposent pas pour le moment d'infrastructures de traitement appropriées aux volumes produits¹⁰².

¹⁰⁰ S.H ; Une vision stratégique pour protéger les ressources en eau ; le quotidien Horizons ;16/01/2019.
<https://www.sudhorizons.dz/images/HorizonsPDF/16-01-2019.pdf>

¹⁰¹ M. Kacemi; Protection et valorisation du littoral en Algérie : législation et instruments : Le cas des communes littorales d'Oran ; Problématiques environnementales africaines; 2011 <https://journals.openedition.org/etudescaribennes/5959>

¹⁰² L'agence de coopération allemande (GIZ) ; Promotion des jeunes et des femmes dans l'économie verte en Algérie ; 03/2012.
http://adapt.it/adapt-indice-a-z/wp-content/uploads/2014/04/promotion_entreprenariat_dans_leconomie_verte_en_algerie_2012.pdf

3.1.3. Développement du capital humain, de la santé et de la sécurité au travail

Pays à population jeune, avec 70% de moins de 35 ans, et une extrapolation de population à 45 millions d'habitants en 2030, pour 40 millions en 2015, l'Algérie présente un défi démographique et social important où les enjeux sont multiples et complexes.

- **Qualification et emploi**

La qualité de l'éducation, formation et qualification professionnelle ainsi que l'emploi avec l'arrivée de 10 millions de primo demandeurs sur les 10 prochaines années représentent des défis en Algérie. A ce titre, pour faire avancer le développement du marché de l'emploi et faire reculer durablement le chômage, plus de 1,4 million d'emplois pourront être créés en Algérie, à l'horizon 2025, dans des activités liées à l'économie verte (synthétisées dans le tableau 23), estime une étude réalisée par l'agence de coopération allemande au développement (GIZ) en marge des travaux du séminaire sur "L'employabilité et l'entrepreneuriat pour les jeunes et les femmes dans l'économie verte en Algérie".

Tableau n°23 : La répartition de l'emploi vert à l'horizon 2025 en Algérie

Source : GIZ ; Promotion des jeunes et des femmes dans l'économie verte en Algérie ; Mars 2012.

Année	2012	2015	2017	2020	2025
Energie renouvelables	1 500	7 500	13 700	52 500	137 000
Récupération et valorisation des déchets	23 848	50 656	105 918	138 154	161 180
Gestion de l'eau	44 670	48 812	52 785	56 587	65 600
Bâtiment vert à HPE	41 027	89 663	190 246	363 802	722 994
Services liés à l'environnement	3 000	3 473	3 829	4 432	5 657
Gestion des espaces verts	333 917	364 880	387 101	422 996	490 368
Total emplois verts et verdus	447 962	564 984	753 579	1 038 471	1 421 619

L'étude a relevé aussi, que près de 600 000 personnes, dont beaucoup de jeunes, travaillaient dès 2012 en Algérie dans des activités liées à l'économie verte comme le recyclage des déchets ménagers, l'agriculture ou les énergies renouvelables. Il convient de savoir qu'en 2010, le nombre d'entreprises exerçant ce type d'activités s'élevait à 273 202 unités. Ainsi, 3 407 entreprises activaient dans la récupération et la valorisation des déchets, 1 470 dans la gestion de l'eau, 168 648 dans le bâtiment vert, 68 631 dans la gestion des espaces verts, et 30 085 unités travaillaient dans les services liés à l'environnement tels que l'audit, les études, le conseil et la formation¹⁰³.

- **Genre et population vulnérable**

Avec des propos relatifs au genre et à la reconnaissance de la place de la femme dans la société, l'intégration des populations vulnérables et notamment les handicapés et la prise en charge des populations âgées par le biais du système de retraites.

¹⁰³ GIZ ; op cité

- **Santé et sécurité au travail**

Avec l'enjeu du développement des capacités des systèmes de santé publique et la mise en œuvre des réglementations en matière de santé et sécurité au travail. Les efforts de développement de la couverture sanitaire dans le cadre de la politique publique socioéconomique, ont permis d'augmenter l'espérance de vie de 50 ans en 1962 à 78 ans en 2017 grâce à la gratuité du service sanitaire public en Algérie où le taux de couverture sanitaire estimé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) atteint 76 %¹⁰⁴.

3.2. Le développement durable en Algérie : un processus sous contraintes

L'Algérie, avec une croissance économique basée sur le secteur des hydrocarbures, qui constitue la quasi-totalité des exportations et l'essentiel des revenus du pays, a annoncé à plusieurs occasions son penchant pour le développement durable. D'ailleurs, en 1993 elle a signé la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) établie au Sommet de la Terre à Rio, s'est jointe au Protocole de Kyoto en 2005, et a adopté la plupart des conventions climatiques mondiales. Ainsi, l'Algérie a montré sa volonté pour faire partie des tentatives mondiales de lutte contre les changements climatiques et faire face aux soucis environnementaux¹⁰⁵. Depuis, des débats, des colloques, des forums et des salons de promotion ne manquent pas sur le comment s'éloigner de la dépendance aux ressources naturelles, par l'intégration des principes du développement durable. Cependant, même si la conscience quant à la nécessité d'une alternative économique est prise, l'Etat n'a pas encore réussi à mettre en place une stratégie fiable de développement durable sachant que les avantages sont nombreux et variés qui n'attendent qu'à être exploiter différemment.

3.2.1. Le paradoxe du développement durable face à la malédiction des ressources naturelle

L'exploitation des ressources naturelles devrait être normalement, un moyen de financement du développement pour les pays riches en minéraux et en hydrocarbures, contrairement à cette logique, dans plusieurs cas, cette exploitation paraît génératrice de pauvreté et inégalité, médiocrité des services publics et de croissance économique anémique. Cette contradiction visible a été étudiée à travers la théorie de « la malédiction des ressources ». Cette dernière fut mise de l'avant par R. Audit dans les années 1990, qui a affirmait que les économies dominées par les ressources naturelles, notamment les

¹⁰⁴ CNTPP, op cité

¹⁰⁵ Y. Bouacida ; Quelle intégration de l'Algérie dans le développement durable ? Un essai d'analyse ; El-Bahith Review ;2016
<http://rcweb.luedld.net/rc16/F1602.pdf>

hydrocarbures, s'acheminent vers un développement lent, la diffusion de la corruption et l'apparition des troubles internes. Aussi, notamment en 1995, J. Sachs et A. Warner ont confirmé sur le long terme, une corrélation entre l'abondance de ressources et une croissance économique faible. Conformément à ces auteurs, les pays pauvres en énergies fossiles, se développent généralement plus rapidement que les pays riches en énergies fossiles¹⁰⁶.

- **Malédiction des ressources naturelles : principales causes et figures dans l'économie algérienne**

On peut énoncer trois causes principales qui peuvent justifier l'impact négatif des ressources naturelles sur les performances socio-économiques¹⁰⁷ :

- La première cause est la volatilité des prix des matières premières qui entraîne des incertitudes sur le montant des recettes et des dépenses publiques, cela va se répercuter sur l'activité économique et sur le bien-être social en contraignant la capacité de l'État à fournir au même rythme les services publics tels que la santé et l'éducation.
- La deuxième, est l'augmentation des exportations des ressources (boom d'exploitation des ressources ou le mal hollandais) qui va produire une hausse des flux entrants de devises sensée provoquer une hausse du taux de change et sur le long terme détériorer la compétitivité du secteur manufacturier et/ou agricole et la perte des emplois y afférents, ainsi le manque de diversification économique (l'industrie surtout), est un facteur qui entrave une croissance durable. Le secteur industriel hors hydrocarbures en Algérie est passé de 14% du PIB en 1990, à 7% au début des années 2000, puis à 5% en 2015. L'industrie extractive peut bien créer beaucoup d'emplois lors du "boom", mais ceux-ci ne sont pas durables, pas seulement à cause de l'épuisement des ressources, mais plutôt à cause du fait que ces emplois ne sont, pour beaucoup, plus nécessaires une fois les infrastructures en place. Il s'agit donc, d'une industrie qui nécessite d'important facteur capital avec peu de main-d'œuvre, mais davantage, d'appareillage lourd pour l'exploitation, par exemple. Une économie donc axée sur l'extraction des ressources naturelles tend à augmenter les inégalités dans le pays. En Algérie, par exemple, le secteur des hydrocarbures représente 46% du PIB, mais n'emploie que 2% de la population active totale. La structure de l'économie algérienne est donc bloquée sur un modèle mono-exportateur et connaît une désindustrialisation¹⁰⁸.

¹⁰⁶ Louis-Marie Philippot. Rente naturelle et institutions. Les Ressources Naturelles : Une " Malédiction Institutionnelle " ?. 2011. fffalshs-00553629f

¹⁰⁷ Oxfam; Document d'information n° 134; Lever la malédiction des ressources; Décembre 2009.
<https://www.oxfam.org/sites/www.oxfam.org/files/bp134-lifting-the-resource-curse-fr-011209.pdf>

¹⁰⁸ Rachid Mira. Économie politique de l'industrialisation en Algérie : analyse institutionnelle en longue période. Economies et finances. Université Sorbonne Paris, 2015. <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01684242/document>

- La troisième est que, les pays dotés de ressources naturelles sont en général, instable politiquement et mal gouvernées, ce qui augmente la vulnérabilité aux prédateurs organisés (groupe d'intérêt de l'intérieur ou l'extérieur du pays). Cela tient au fait que la rente générée par l'exploitation des ressources détourne les efforts de l'Etat à maintenir des institutions (politiques, fiscales, de soutien à l'investissement et à l'emploi...), efficaces, et à promouvoir par les revenus le bien-être de la population. La manne pétrolière et gazière et la générosité du sous-sol algérien sont causes de la démotivation des dirigeants pour créer des richesses autrement, par le travail et la production industrielle. Ceux qui veulent créer et entreprendre ne sont pas encouragés ; parfois même, ils sont freinés dans leur élan par ceux qui investissent dans les importations et favorisent cette politique, surtout par ceux qui disposent de facilités douanières et administratives.
- Les nombreuses mesures qui ont été promues dans le cadre de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ), le but étant de créer de vrais emplois, pour une population très jeune, qui a besoin d'emplois pérennes. Au-delà des chiffres officiels (01/2019) pompeusement récités (3,5% d'échec ! avec un taux de recouvrement des crédits par les investisseurs de plus de 70%), des jeunes ayant fondé leur espoir et tout leur avenir sur l'Ansej, la Cnac et l'Angem, se retrouvent aujourd'hui entre le marteau de la difficulté de rembourser leurs crédits bancaires, avec la menace de poursuites judiciaires, et l'enclume de fermer boutique, avec tous les risques de se retrouver au chômage et endettés jusqu'au cou. En effet, les chiffres communiqués par la Banque d'Algérie dans son rapport sur la situation financière des banques en 2017 ont révélé qu'une grande partie des micro-entreprises créées via les dispositifs d'aide sont endettées. La Banque d'Algérie a indiqué que 42% des crédits octroyés dans les dispositifs Ansej, Cnac et Angem ont été classés comme étant des créances non performantes durant l'année 2017¹⁰⁹, quelle est alors leur situation après l'exclusion des poursuites judiciaires en 2019 contre ceux qui n'ont pas pu rembourser leur prêt.
- Paradoxalement, on n'encourage pas les cadres algériens à l'étranger, qui ont bien réussi et souhaiteraient se réimplanter dans leur pays d'origine. Il ne s'agit pas, bien sûr, de ramener sur le territoire national, les 7 millions d'Algériens de la diaspora ; mais d'accompagner les investisseurs afin qu'ils puissent faire profiter le pays de leur savoir.
- La fiscalité inégale en Algérie représente une figure également de manque de gouvernance, l'inexistence de l'impôt sur la fortune a été dénoncé à plusieurs

¹⁰⁹ Le Soir d'Algérie le 16 - 02 - 2019 Pas de poursuites judiciaires contre les promoteurs Ansej, Cnac, Angem en situation d'échec» <https://www.djazairess.com/fr/lesoirdalgerie/1019110>.

occasions à travers l'Assemblée nationale populaire ; les législateurs fiscaux du ministère des Finances, justifiaient cela par l'absence d'une échelle d'évaluation exacte de ce qui serait une grosse fortune ; et la difficulté d'application en raison du caractère souvent informel ou dissimulé du patrimoine immobilier en Algérie. Ainsi, si les revenus sont soumis à une retenue à la source (notamment, l'impôt sur le revenu global IRG concernant les salaires), le patrimoine est rarement taxé, et ne représente que 0,043% du total des impôts prélevés par l'État.

- Toutefois, ce manque de recouvrement n'est pas irrévocable ; il est voulu par le système, qui entretient la conduite à ce manque, comme la sous-informatisation du cadastre, les sous-déclarations et la non-poursuite des dissimulations devant la justice. Des dispositions de vérifications, à travers les déclarations aux assurances, par exemple, ou l'utilisation de logiciels adéquats, pour détecter le blanchiment d'argent, sont des moyens pourtant simples qui pourraient être entrepris, s'il y avait une volonté politique d'éradiquer les fraudes fiscales et d'encadrer les acquisitions immobilières dont les coûts ne seraient pas justifiés par des revenus réguliers¹¹⁰. Mais, dans le domaine de la fiscalité, les autorités algériennes se contentent de quelques mesures épidermiques, comme la taxation des voitures de luxe et des yachts de plaisance...

• Le cas de l'exploitation extractive algérienne

Même si les conclusions de la théorie de la malédiction des ressources ont été critiquées pour leur méthode de validation purement quantitative, le phénomène de la malédiction est un fait testé empiriquement. Le modèle d'exploitation extractive algérien a titre illustratif, peu expliquer ce paradoxe.

- D'une part, il y a un manque important de moyens (technologique et logistique) que notre pays en général importe de l'extérieur pour exploiter ces gisements. D'autre part, les recettes que tire l'État de l'exportation de ces ressources vers ces partenaires étrangers, sont colossales comparées avec celles générées par d'autres secteurs de production. Cet état des faits, adossés sur un faible accompagnement public, font que les multinationales, certains hommes du gouvernement ainsi que, certains groupes d'intérêt à l'intérieur du pays cherchent à servir leurs propres intérêts, au détriment de ceux de la population.
- Faute de contrats d'exploitation qui vont à l'encontre de l'intérêt général et sont conclus sans transparence entre le gouvernement et les multinationales. A titre d'exemple, pas moins de 1150 contrats de gré à gré (signés directement entre le

¹¹⁰ C. Sari ; Algérie entre le pétrole et rien d'autre ; 2015 ; l'Université du Québec de Montréal - l'Institut euromaghrébin d'Études et de Prospectives ; <https://lecourrierdumaghrebdelorient.info/algeria/algerie-entre-petrole-et-rien-dautre/>

vendeur et l'acheteur, sans aucune procédure de concurrence ni appel d'offres) ont été conclus entre 2011 et 2015 par le groupement Sonatrach-Anadarko qui gère depuis 1998 les gisements pétroliers du très stratégique bassin de Berkine dans la wilaya d'Illizi. Pourtant, le recours au gré à gré est rendu possible dans des cas précisés par la réglementation algérienne, comme la situation d'urgence exigée par le projet en cours ou un lien technologique. Cependant ces contrats douteux n'avaient rien d'urgent et aucun rapport technologique puisqu'ils concernaient des contrats de gardiennage, de nettoyage, de système de surveillance, d'achat des véhicules... Ces contrats auraient pu être gérés par un simple appel d'offres pour que la transaction se déroule en toute transparence. Mais les administrateurs de Sonatrach et Anadarko ont fait un autre choix.

- Un choix qui soulève plusieurs soupçons, puisque avec le recours massif au gré à gré simple, c'est l'exception qui devient la règle, a travers ce mode de passation de marchés, se diffusent facilement les surfacturations, les malversations, l'absence de concurrence, et bien évidemment des pots-de-vin et la corruption¹¹¹.
- Sonatrach a également au centre d'une inquiétante affaire de corruption (étayées par des faits probants) dont le procès était ouvert en 2015, à Alger et impliquait aussi les compagnies italiennes, Saipem, allemande, Funkwerk, et Orascom Industrie, dites les affaires "Sonatrach 1 et 2". Le PDG de l'époque était accusé d'avoir accordé à Funkwerk Algérie des marchés de plus de 110 millions £ contre une cession d'actions à deux de ses proches. Funkwerk, spécialisée dans la fabrication de systèmes de communications pour les entreprises et le secteur du transport, devait installer pour Sonatrach un système de télésurveillance pour ses locaux. Le marché aurait également donné lieu à des commissions de 4 millions £ qui auraient servi à financer des cadeaux, dont un appartement à Paris, à la famille du PDG. Ce dernier était également accusé d'avoir favorisé l'entreprise italienne Saipem, filiale d'ENI, dans un contrat de 586 millions £ pour la réalisation d'un gazoduc entre l'Algérie et l'Italie. Saipem, dont le directeur en l'Algérie avait pour conseiller le fils du PDG, avait après sous-traité le marché à la société française Spiecapag qui était sa rivale pendant la soumission¹¹².
- Egalement, La Sorfert qui est une affaire de 2,2 miliards \$ d'investissement, financé à hauteur de 70% par un consortium de banques publiques algériennes avec la BEA comme chef de file contre 30% pour Sonatrach et OCI (l'égyptien d'Orascom Construction and Industries). Spécialisée dans la production d'ammoniac et d'urée

¹¹¹ Algérie-Focus, Les 1150 contrats douteux de Sonatrach-Anadarko, 29 juin 2016, <https://www.algerie-focus.com/2016/06/1150-contrats-douteux-de-sonatrach-anadarko-premier-responsable-de-cette-affaire-se-disait-intouchable-quil-était-protegé-américains/>

¹¹² ElWatan.com; Au cœur des scandales Sonatrach ; 05/03 /2013.
<https://www.elwatan.com/archives/actualites/au-coeur-des-scandales-sonatrach-05-03-2013>

et installée à Arzew (Oran), la Sorfert Algérie est une joint-venture entre l'OCI avec 51% des parts, et Sonatrach qui en détient 49% des actions. Le contrat de partenariat a été conclu avant le recadrage des investissements étrangers décidé par la loi de finances complémentaire 2009, ce qui explique la raison pour laquelle Orascom détient 51%. Cet investissement s'est transformé petit à petit en un scandale à travers des transferts illégaux de devises. Les soupçons ont commencé en 2015 avec une tentative de transfert de pas moins de 16 millions \$ à l'étranger faite via la BEA. Une somme représentant officiellement les salaires des employés étrangers de l'entreprise, alors qu'aucun texte ni autorisation n'avait fait mention du recrutement d'employés à l'étranger. Le scandale éclate, l'enquête découvre que la partie égyptienne a tenté de transférer à l'étranger près de 300 millions \$, un procès retentissant était ouvert dans le sillage des scandales de corruption qui ont ébranlé la Sonatrach.

- Ajoutez à cela les affaires ArcelorMittal, Lafarge, Haliburton, Total, BRC, qui ne sont que la partie visible de l'iceberg du détournement criminel des ressources financières publiques de l'économie algérienne¹¹³.
- **Les institutions de l'état pour éviter la malédiction : repérer des cas de réussite**

D'après Paul Stevens¹¹⁴, l'abondance de ressources représente en même temps un inconvénient et un atout pour le développement, d'où l'importance des institutions de l'Etat pour la mise en place des politiques budgétaires et fiscales prudentes, une politique monétaire contrecarrant l'appréciation du taux de change dus aux booms d'exploitations, des efforts de diversification de l'économie et une administration efficace afin de d'éviter cette malédiction et assurer la durabilité du développement.

- La Norvège a titre d'exemple, représente une économie modèle dans ce domaine, longtemps bénéficié des recettes pétrolières a su éviter ce phénomène et se place depuis quelques années dans les premiers rangs des classements socioéconomiques internationaux. Effectivement, la Norvège a beaucoup investit dans l'éducation et les programmes sociaux, elle a aussi mis sur pied des fonds souverains gouvernementaux (fonds pétroliers). En 2017, ces derniers atteignaient 1000 milliards \$(soit 2,7 fois le PIB de la Norvège) et ces retombés provenant du pétrole ont pour objectif de couvrir le fonctionnement de l'État-providence sur le long terme, même si les ressources pétrolières seront épuisées¹¹⁵.

¹¹³ALGERIEPART, La Sorfert, une affaire de 2,2milliards \$, 19/10/2017,
<https://algeriepart.com/2017/10/19/sorfert-affaire-de-de-22-milliards-de-dollars-s'est-transformee-caisse-noire-egyptiens-dorascom/>

¹¹⁴P. Stevens, E.Dietsche; Resource curse: An analysis of causes, experiences and possible ways forward; 2007; Centre for Energy, Petroleum and Mineral Law and Policy (CEPMLP), University of Dundee, Scotland, UK.
<https://resourcegovernance.org/sites/default/files/Stevens%20&%20Dietsch%20-%20Resource%20Curse%20Causes%20Exp%20&%20Way%20Forward.pdf>

¹¹⁵Le Monde avec AFP ; Le fonds souverain de la Norvège, le plus gros au monde ;28/02/2017 ;

- Dans le cas de l'Algérie, l'incertitude sur les marchés internationaux et la faiblesse institutionnelle du pays l'empêche de créer un environnement politique et économique adéquat pour sortir gagnante de ces richesses naturelles. Sans une consolidation des institutions politiques et économique, la malédiction des ressources épuisera notre économie et ces nombreuses richesses naturelles demeureront un inconvénient plutôt qu'un atout.

3.2.2. Carence de gouvernance, échec des réformes et divergence entre élites politiques et économiques

La bonne gouvernance dans la sphère économique, implique de nouveaux rapports entre l'Etat, la société et le marché conduisant à une efficacité des structures économiques, la satisfaction des besoins sociaux et la promotion du bien être humain¹¹⁶. L'évolution de l'économie de marché et la mondialisation des échanges ont bien évidemment remis en question le rôle et l'efficacité de l'État dans la gestion du système économique, mais cela sans écarter la nécessité des institutions (les auteurs de la gouvernance) économiques et politiques dans ce nouveau cadre. Ce qui est actuellement prescrit pour les États est l'innovation dans la gouvernance à cause de la complexité des transactions impliquant plusieurs acteurs dont les objectifs ne s'accordent pas automatiquement.

Cependant, si l'ouverture des marchés contrarie l'Etat à travers la gestion de la complexité, l'inefficacité se diffusera, c'est la mauvaise gouvernance due à l'absence des normes de bonne gouvernance, notamment, le manque de concertation et de participation, l'inexistence de coalitions intersectorielles ou inter acteurs, l'opacité de la décision publique et l'absence de visibilité à long terme¹¹⁷. Depuis 1999, l'Algérie a entrepris une vague d'émergence économique par l'élaboration de plans de développement et la mise en place d'une série de réformes qui avaient comme objectif la transition industrielle. Pourtant, malgré l'énormité de l'investissement public consacré, l'abondance des ressources en hydrocarbures et en capital humain, l'Algérie n'a pas atteint son objectif pour émerger tandis que d'autre pays l'ont fait.

• L'échec des réformes et non émergence économique de l'Algérie

Actuellement, l'impact des réformes et de l'investissement public sont directement liée à l'introduction des normes de bonne gouvernance, les organismes internationaux ont souvent stigmatisé en Algérie, l'inefficacité des investissements publics, à travers sa revue

https://www.lemonde.fr/economie-mondiale/article/2017/02/28/norvege-le-plus-gros-fonds-souverain-du-monde-a-gagne-50-milliards-d-euros-en-2016_5086910_1656941.html

¹¹⁶ M.C. Belmihoub; Le concept de bonne gouvernance dans la théorie et la pratique de l'économie du développement : l'apport de l'économie institutionnelle ;2007 ;

<http://dspace.univ-setif2.dz/xmlui/bitstream/handle/123456789/1124/belmihoub.pdf?sequence=1&isAllowed=y>

¹¹⁷ M.C. Belmihoub ; Gouvernance et rôle économique et Social de l'Etat : entre exigences et résistances, revue IDARA, N° 21, 2002, P.07

de dépense publique (RDP), la Banque Mondiale par exemple synthétise les grandes failles de investissement public en Algérie dans la non intégration des standards de bonne gouvernance dans tous les projets afin d'atteindre une efficacité optimale de l'investissement public¹¹⁸. Fréquemment, les projets qui concernent l'expansion des infrastructures de base se confrontent à un financement public serré. En Algérie le problème est autre, il s'agit de l'impact de l'investissement public sur les agents économiques (Etat, entreprise, emploi, privé...), plutôt que d'un problème de financement.

- A titre illustratif et par un cumul brut des fonds fixes (dans le sens de la comptabilité nationale), établi par A.Bouyacoub sur six différents pays¹¹⁹, de 1970 à 2011, l'Algérie avait investi 665,78 milliards \$, la Tunisie que 166.83 milliards tandis que le Maroc 351.39 milliards.

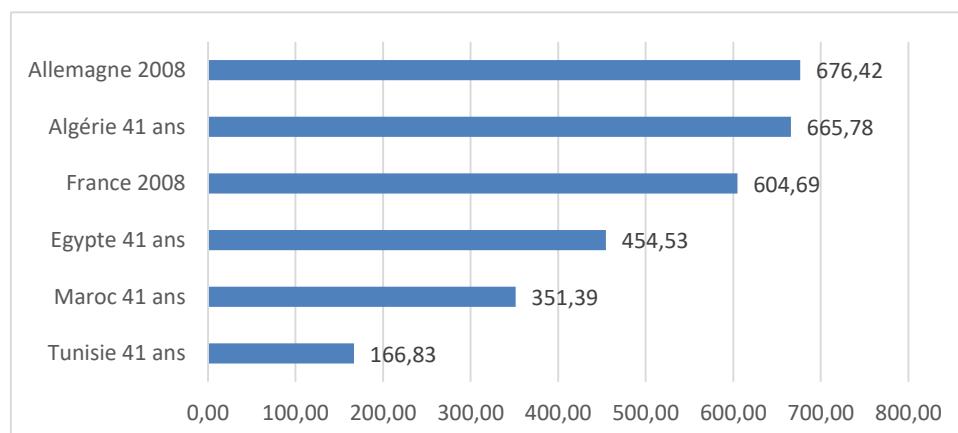


Figure n°49 : La somme des investissements en milliards de US\$

Source : Cité dans l'article de A.Bouyacoub; Croissance économique et développement 1962-2012 : quel bilan ?; Revue Insaniat;p96.

Par ce cumul, l'investissement en Algérie représentait environ quatre fois celui de la Tunisie et presque deux fois celui du Maroc. Alors que le taux de croissance annuel moyen du PIB, sur cette période était de 0,1% pour l'Algérie, 1,4% pour le Maroc et 2,3% pour la Tunisie¹²⁰. De ce fait, la propulsion de l'investissement en Algérie par rapport à ces voisins n'a pas propulsé une croissance appréciable. Egalement les chiffres montrent que le cumul investi par l'Algérie en 41 années (1970-2011) est en dessous de celui d'un pays comme l'Allemagne qui l'a investi en 2008 uniquement (avant la crise économique), et il est légèrement au-dessus de celui de la France en 2008 seulement.

¹¹⁸ BM ; A la recherche d'un investissement public de qualité ; Rapport N° 36270 – DZ ; Août 2007
<http://documents.banquemonde.org/curated/fr/992341468191952293/pdf/36270ocr0vol1010french.pdf>

¹¹⁹ A.Bouyacoub ; Croissance économique et développement 1962-2012 : quel bilan ? ; Revue Insaniat.
<https://iournals.openedition.org/insaniat/13761>

¹²⁰ A.Bnachenhou; La fabrication de l'Algérie ; Edition Alpha Désign; mai 2009; p145.

- Le constat d'échec ou de faible impact se dresse également dans les tentatives de diversification, avec les quatre plans de développement qui se sont relayés, absorbant la somme colossale d'environ 800 milliards \$: d'abord un plan triennal (2001-2004), ensuite trois plans quinquennaux de 2005 à 2019. Les dépenses que l'Etat a consacrées à ces plans étaient destinées pour presque 50% au développement social, le reste, aux investissements de type économique (doter le pays d'infrastructures et promouvoir le secteur privé). La création d'infrastructures avait retenu la plus importante partie de dépenses publiques, afin d'équiper le pays de réseaux de transport (aéroports, ports, autoroutes, routes, tramways, chemins de fer) et de télécommunications, du branchement au gaz, de barrages, de stations de dessalement et d'établissements sociaux (universités, écoles, hôpitaux, logements). En principe cela devait permettre aux entreprises de bénéficier d'externalités, autrement dit, d'accroître leur rentabilité et généré par la suite un impact stimulateur pour l'économie à moyen terme. Cependant, trois indices peuvent évaluer le faible impact de ces plans : les mouvements du taux de croissance, le poids de l'industrie et la structure des exportations.
- Concernant le premier indice, la croissance annuelle moyenne sur la période de 2000-2017 avoisinait 3% d'après la Banque mondiale, alors que celles des économies émergentes est en générale supérieure à 5%, même près de 10% pour celles qui effectuent des performances meilleures. L'observation des chiffres du tableau n°24, confirme que en dépit du financement public massif des différents plans de relance, le taux de croissance en cette période a pas été stimulé, il a même baissé en 2006 à cause des problèmes techniques qu'a connues SONATRACH dans la production (les accidents répétitifs dans ces installations). Toutefois, la dépense publique demeure l'essence de cette croissance dans tous les secteurs. Seulement, il faut différencier entre une croissance expansive qui est générée par les entreprises et une autre extensive qui reste dépendante des dépenses publiques.

Tableau n°24 : L'évolution du taux de croissance du PIB pour la période 2004-2016
 Source : Rapport de la banque d'Algérie, 2010, 2014, 2016

Année	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Taux de croissance (%)	5,2	5,1	2	3	2,4	2,4	3,5	3,4	2,4	2,8	4	3,7	3,3

Les chiffres dans le tableau n°25 mettent en parallèle les taux de croissance réalisés dans quelques pays de l'Afrique du nord et de l'Asie et nous interpellent notamment sur l'impact des dépenses publiques dans notre pays.

L’interprétation de ce tableau est alors bien dressée dans une citation de A. Lamiri, « On n’est inquiet pour notre économie qui n’est encore pas capable de produire de la richesse. Alors que d’autre pays introduise 1%, des ressources publiques pour en produire 3%, ce système est donc capable de tirer parti des ressources pour fabriquer de la richesse. En Algérie, on introduise 30% du PIB pour réaliser 6% de croissance. Ainsi le multiplicateur interne reste négatif, il n’y a pas création de richesse »¹²¹

Tableau n° 25 : L’évolution du taux de croissance du PIB en Algérie et quelques pays d’Asie et de l’Afrique du nord (en moyenne décennale (%)).

Source : M. Hendir ; Autres expériences de développement à travers le monde : quelques éléments chiffrés de comparaison », symposium du FCE, Alger, 2012

Pays	1961-1970	1971-1980	1981-1990	1991-2000	2001-2010
Chine	4,65	6,28	9,35	10,45	10,49
Corée du sud	8,26	7,30	8,74	6,19	4,16
Singapour	10,12	9,03	7,81	7,23	5,69
Vietnam	ND	ND	4,63	7,59	7,27
Indonésie	5,45	6,69	5,49	4,30	4,86
Maroc	4,97	5,23	3,95	2,54	4,95
Tunisie	5,31	7,46	3,61	4,73	4,52
Egypte	5,45	6,63	5,49	4,3	4,86
Algérie	6,60	6,36	2,80	1,71	3,70

- L’évolution du poids de l’industrie comme deuxième indice, affiche un constat beaucoup plus négatif , illustré à travers le tableau n°26 , étant donné que la désindustrialisation se maintient et le PIB de l’industrie hors hydrocarbures semble se stabiliser au voisinage de 5% .

Tableau n°26 : L’établissement de la désindustrialisation en Algérie (Pourcentage de l’industrie hors hydrocarbure dans le PIB : IHH/PIB(%))

Source : Etabli par l’auteur, à partir des données ONS, Banque d’Algérie, FMI

Année	IHH/PIB(%)	Année	IHH/PIB(%)	Année	IHH/PIB(%)	Année	IHH/PIB(%)
2000	7,2	2005	6	2010	5,9	2015	5,3
2001	7,4	2006	5,7	2011	5,4	2016	5
2002	7,3	2007	5,2	2012	4,5		
2003	7,5	2008	5,1	2013	4,6		
2004	7	2009	6,5	2014	5		

- La disposition des exportations, comme troisième indice relatif au commerce international affirme une disposition constamment dominée par les ventes des hydrocarbures. Entre 2006 et 2016, elles s’élèvent en moyenne à 97% des exportations totales.

¹²¹ A. Lamiri, « l’Algérie s’est trompée de diagnostic et de thérapie », Forum Algérie- Invest, le quotidien Liberté du 04/10/2011.
<https://www.liberte-algerie.com/actualite/lalgerie-sest-trompee-de-diagnostic-et-de-therapie-97053>

La lecture du tableau n°27, confirme que les exportations algériennes hors hydrocarbures restent anémiques, pour l'année 2016 par exemple, elles représentaient seulement 6.16% du total des exportations, soit un montant de 1,77 milliard \$. S'il est reconnu que notre pays renferme un potentiel économique explosif, avec l'échec des réformes affirmé par les chiffres ci-dessus, il n'en demeure pas moins que les conditions pour une émergence économique ou une véritable intégration du développement durable sont pour le moment insuffisantes. Notamment parce que l'émergence est un processus complexe qui renvoie à une vision fortement systémique qui prend en compte des critères économiques, politiques et stratégiques, s'inscrivant dans une dynamique nationale et internationale. L'émergence du pays vise, par ailleurs l'objectif, de puissance économique dans un climat mondial incertain, ou l'État comme agent stratégique sera capable de soutenir la durabilité du développement. Le développement durable aussi s' inscrit dans une approche systémique, nécessitant une vision, à la fois globale et détaillée prenant en compte toutes les dimensions (économique, sociale et environnementale) et leur interaction dans le temps.

Tableau n° 27 : La structure des exportations algérienne entre 2006 et 2016(en millions d'USD)

Source : Direction générale des douanes ; Evolution de la balance des commerciale de l'Algérie de 2005 à 2016.

http://www.douane.gov.dz/pdf/r_periodique/Serie.pdf

Libellé	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Alimentation	73	88	119	113	315	355	315	402	323	235	327
Energie et lubrifiants	53429	58831	77361	44128	55527	71427	69804	62960	60304	32699	27104
Produit bruts	195	169	334	170	94	161	168	109	109	106	84
Demi-produits	828	993	1384	692	1056	1496	1527	1458	2121	1597	1300
Equipements agricoles	1	1	1	-	1	-	1	-	2	1	-
Equipements industriels	44	46	67	42	30	35	32	28	16	19	52
Biens de consommation	43	35	32	49	30	15	19	17	11	11	16
Total	54613	60163	79298	45194	57053	73489	71866	64974	62886	34668	28883

• Un impact sectoriel limité

Par un bilan sectoriel, A.Benachenhou relève d'autres incohérences dans les plans de relance économique, tel que la faisabilité économique et technique des projets dans les branches des BTPH qui étaient mal estimée. Les petits projets fonctionnaient mieux que les grands qui ont accusé des retards. Les effets macroéconomiques, espérés sur l'emploi, et les équilibres externes étaient positifs, mais temporaires. L'emploi acquis (2008) était de 370 000 postes et a dépassé les 800 000 prévus en intégrant les emplois indirects. Cependant, la partie importante de ces emplois était de durée déterminée puisqu'elle concernait la branche BTP ou des PMI, souvent mal gérées. Entre 2000 et 2005, la croissance était surtout poussée par l'agriculture et la construction, et tirée vers le bas par

la sous activité de l'industrie manufacturière. Ainsi la dépense publique n'a pas pu stopper la désindustrialisation de l'économie puisque la part de l'industrie manufacturière dans la valeur ajoutée hors hydrocarbures et hors agriculture a régressé de 50% depuis 1990¹²².

Impulsés par la dépense publique, l'agriculture avait absorbé la grande partie des subventions, le secteur des services contribuait dans l'emploi et la croissance à travers la branche de la téléphonie, des transports et des services aux entreprises, mais sans impacts positifs sur la qualité de la croissance puisque l'agriculture, le commerce et le transport sont dépendants, de la dynamique d'importation qui s'aligne simultanément avec celle des dépenses publiques. La branche des BTP a également bénéficié d'une forte importation des matériaux de construction : les imports de ciment, de bois, de préfabriqué, des barres en acier, ont enregistré des hausses de 70%, 61%, 56% et 55% respectivement en 2003 par rapport à 2002.

Tableau n° 28 : Évolution des exportations de produits industriels : Algérie et quelques Pays émergents et d'Afrique du Nord (Milliards US\$)

Source : M. Hédir ; Autres expériences de développement à travers le monde : quelques éléments chiffrés de comparaison », symposium du FCE, Alger, 2012

Pays	1980	1990	2000	2010
Corée du sud	8,7	60,6	155	412
Singapour	8,3	37,5	118	254
Mexique	4,4	25,3	139	222
Thaïlande	1,6	14,6	52	142
Malaisie	2,4	15,8	79	133
Turquie	0,8	8,8	22,3	89
Tunisie	0,8	2,4	4,5	12,3
Maroc	0,6	2,2	4,8	11,1
Egypte	0,3	1,5	1,9	11
Algérie	0,04	0,34	0,36	0,46

Tout compte fait, c'est les fournisseurs étrangers qui ont bénéficié de la montée des dépenses publique. Cela s'accompagnait aussi d'un volume important et varié de services importés, services techniques, services de transports maritime et aérien, services liés au BTP... Ils valaient 4,6 milliards \$ en 2005, soit une hausse de 20% comparée avec 2004, l'année enregistrait aussi une hausse de 32% comparée avec l'année précédente. Malgré la montée de la dépense publique, qui booste la croissance des marchés, il n'y a encore pas de grandes sociétés nationales de construction et de travaux publics, à quelques exceptions. En Algérie de 1970 à 2005, la production industrielle a été multipliée par 2,5, bien qu'en Tunisie elle ait été multipliée par 12, au Maroc par 4, en Turquie par 6 et

¹²² A.Benachenou, op, cit., p. 135.

en Indonésie par 25¹²³. Le manque de diversification anéantie l'économie algérienne et le poids de l'industrie hors hydrocarbures dans l'économie algérienne a vraiment basculé. D'ailleurs, le volume d'exportation industriel, place constamment l'Algérie en bas de l'échelle en comparaison avec ces voisins ou les pays émergents et les chiffres du tableau n°28 en témoignent.

Le volume important de la dépense publique n'a donc pas donné lieu de concrétiser ni la diversification de l'économie en Algérie, ni les taux de croissance espérés. Cet échec est entièrement causé par la mauvaise gestion des plans de relance économique et l'irrespect des normes de bonne gouvernance au niveau des dépenses publiques.

- **Le secteur privé et la création d'emploi dans l'invariabilité du tissu des PME**

Le secteur privé, par sa capacité de créer des emplois et d'améliorer l'accès aux biens et services essentiels, aura toujours une responsabilité importante dans l'atteinte des objectifs de développement durable (ODD). En Algérie, à travers la loi d'orientation sur la promotion de la PME (décembre 2001), il y avait une vision d'appui à la création, le développement et la modernisation des sociétés de production de biens et/ou de services. L'article 11 notamment, énonce que « les mesures de soutien à la promotion de la PME, objet de la présente loi, ont pour buts de promouvoir la croissance économique ... », de ce fait, une série d'avantages financiers aux PME ont été accordés, telles que les exonérations de taux d'intérêt sur les emprunts ou les allègements fiscaux (TVA et impôt sur les bénéfices).

- Mais réellement, la politique de promotion de la PME a généré des impacts ambivalents, avec, d'une part, un accroissement accéléré en quantité des PME et, de l'autre, des indices économiques affichant des chiffres inexpressifs concernant la création de richesse ou de modification de la structure de l'économie. Les facilités accordées ont incité la croissance quantitative des PME car leur quantité a été multipliée par plus de quatre, allant de 245348 en 2001 à 1060289 en 2017, d'après le ministère de l'Industrie et des Mines.
- Toutefois, ces chiffres n'ont pas pu dissimuler la faible démarche de la structure des PME et l'échec des politiques publiques qui ciblaient le dynamisme et la consolidation de l'activité de l'entrepreneuriat modeste. Représenté dans la figure n°50, au 1er semestre 2018, la population globale de la PME était composée de 97,7% de Très Petite Entreprise TPE (effectif de moins de 10 salariés), soit 1 068 027 TPE qui demeurent fortement dominante dans le tissu économique, suivie par

¹²³ Idem ; P141

la Petite Entreprise PE avec 2% et la Moyenne Entreprise ME avec 0,30%, ce qui témoigne de l'invariabilité dans le tissu des PME qui accompagne leur création¹²⁴.

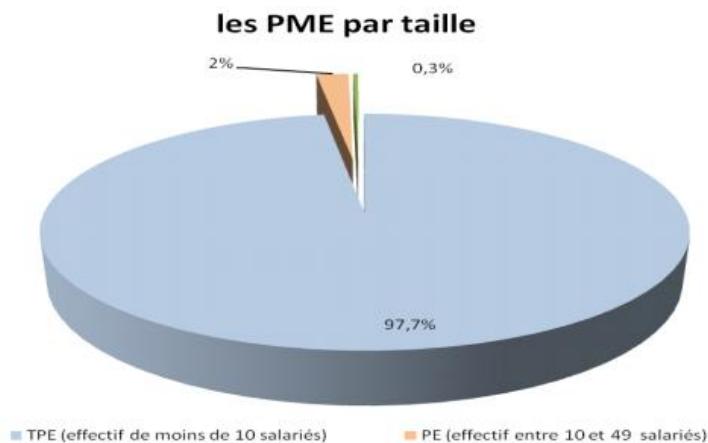


Figure n°50 : Tissus des PME(1er semestre 2018)

Source : Ministère de l'Industrie et des Mines ; Bulletin d'information statistique n°33 ; http://www.mdipi.gov.dz/IMG/pdf/Bulletin_PME_N_33.pdf

- Alors que, le passage à une économie durable et créatrice d'emplois ne peut se concrétiser si ne s'amorce pas un mouvement de maturation, de la petite à la moyenne entreprise, dont le chiffre reste anémique (3280 en 2018). L'activité est concentrée dans la production à petite échelle, de caractère familial le, principalement dominée par le secteur des services (51,36%), de l'artisanat (22,09%) et du BTPH (16,69%). L'industrie manufacturière, qui représente dans tous les pays émergents la batterie du développement économique, est sous-représentée (8,94%).
- En dépit de la surestimation statistique, la défaillance récente de la sphère de la PME, est clairement désignée par l'indicateur de densité des PME, qui est de l'ordre de 45 pour 1000 habitants à l'échelle internationale et de seulement 26 pour 1000 en Algérie(2017). Ainsi, en dépit des avantages et du financement dont elle a pu profiter, la sphère de la PME persiste peu consistante et, surtout, n'a encore pas la capacité afin d'assumer la charge de l'industrialisation que le pouvoir algérien voulait lui voir relever. Au niveau international, la politique industrielle des économies émergentes (d'Asie et d'Amérique du Sud) s'est ressourcée principalement d'une alliance des élites politiques avec les leaders des grandes entreprises, car ils disposent d'assez de maturité et de capacité afin de modifier pleinement les structures économiques classiques et non pas avec les patrons de PME. Il est évident que la non-émergence est une manifestation plurifactorielle (attribution de projets à des entreprises étrangères, absence de réforme structurelle

¹²⁴ Ministère de l'Industrie et des Mines ; Bulletin d'information statistique n°33 ; http://www.mdipi.gov.dz/IMG/pdf/Bulletin_PME_N_33.pdf

du marché du travail, corruption ...), cependant, la paralysie de la transition économique pour un développement durable paraît provenir surtout d'un rapport dégradé entre les élites politiques (l'État) et économiques (entrepreneurs industriels). Le pouvoir, considérant la consolidation de la classe des grands industriels comme un danger pour ses intérêts et sa propre perdurance, il s'est muni de moyens administratifs pour contraindre son escalade et ses intentions d'autonomie. La non-émergence économique découle ainsi de l'omniprésence de l'État qui mène des programmes de relance économique tout en cherchant à limiter l'essor du secteur privé ce qui va par conséquent étouffé toute contribution dans le sens des ODD¹²⁵.

3.2.3. Un contexte institutionnel en décalage

Le développement durable est la perception de l'intérêt général, et sans une implication réelle des institutions de l'Etat, il restera en Algérie une coquille vide. La stratégie de l'Etat en matière de développement durable est impertinente vu l'insoutenabilité de la consommation énergétique et l'implication anémique dans les énergies renouvelables. Cela témoigne du grand fossé entre les discours politiques et la réalité du terrain.

- **Consommation énergétique insoutenable**

La consommation d'énergie connaît depuis plus de deux décennies une tendance marquée à la hausse (énergies primaires +132,9% et électricité + 287,5% en 24 ans) comme le montre le tableau n°29, la puissance électrique maximale appelée sur le réseau a connu une évolution moyenne d'environ 7% par an¹²⁶. Cette tendance est amenée à se poursuivre avec l'amélioration du niveau de vie des ménages et la poursuite du programme d'investissements publics. Ces besoins énergétiques sont presque exclusivement satisfaits par les hydrocarbures, notamment le gaz naturel, énergie la plus disponible.

Par une consommation de 58 millions de tonnes équivalent pétrole (Tep) en 2015 avec 40 millions d'habitants, contre 17 millions de Tep en 2005 avec 33 millions d'habitants, soit 1,2 tep par an et par habitant, l'Algérie représente l'un des pays les plus énergivores. Pas seulement sous l'angle de la consommation d'énergie, mais notamment sous l'angle de l'attribution de cette consommation d'énergie (figure n°51), dont l'essentiel est utilisé par les ménages (44,4%) et le transport (33,3%) sans retour de plus-value ou de richesse quelconque, alors que le secteur de l'industrie ne consomme que 22,3% du bilan énergétique national.

¹²⁵ El Kadi, Ihsane. « Le retard de croissance du capital privé, luxueux archaïsme politique des années Bouteflika », Les Cahiers de l'Orient, vol. 128, no. 4, 2017, pp. 59-71.

¹²⁶ BAD; REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE DOCUMENT DE STRATEGIE PAYS INTERIMAIRE; 2016-2018. https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Project-and-Operations/Algerie_interim-DSP_2016-2018.pdf

Tableau n°29 : Algérie ; consommation, production, exportation et émissions de Co2 du secteur de l'énergie

Source : International energy agency (IEA2016).

<https://www.iea.org/statistics/statisticssearch/report?year=2014&country=ALGERIA&product=Indicators>

Année	population (millions)	Consommation énergie primaire (Mtep)	production (Mtep)	Exportation nette (Mtep)	Consommation électricité (TWh)	Emissions de CO ₂ (Mt CO ₂ éq)
1990	25,91	22,19	100,10	77,34	13,69	51,16
2000	31,18	26,99	142,21	114,96	21,21	61,49
2008	34,81	37,27	162,03	123,63	32,9	88,10
2009	35,40	40,76	153,04	111,64	30,61	94,41
2010	36,04	40,09	150,51	109,41	36,61	95,77
2011	36,72	41,82	145,83	103,26	41,18	102,11
2012	37,44	45,97	143,76	97,13	46,28	110,67
2013	38,19	47,58	137,67	89,19	48,78	113,88
2014	38,93	51,67	143,20	89,74	53,05	122,93
Variation 1990/2014	+50,3%	+132,9%	+43,0%	+16,0%	+287,5%	+140,3%

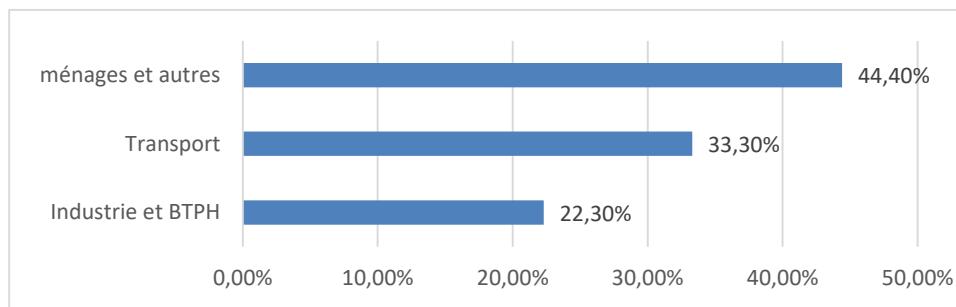


Figure n°51 : Structure de la consommation finale par secteur (2017)

Source : Ministère de l'énergie ; bilan énergétique; année 2017.

http://www.energy.gov.dz/francais/uploads/MAJ_2018/Stat/Bilan_Energie%CArtique_National_2017_edition_2018.pdf

Synthétisée dans la figure n°52, la répartition par forme d'énergie est en 2017 ainsi : gaz naturel (37%) ; produits pétroliers (26,7%, dont 80% représentent les carburants) ; électricité (29,9%) ; GPL (4%) et autres (2,5%).

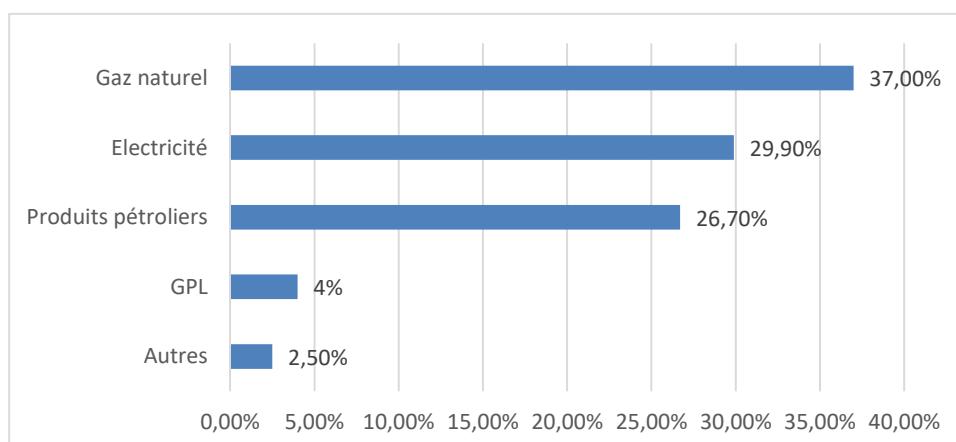


Figure n°52 : Consommation nationale (Total : 59,6 M Tep en 2017) par forme d'énergie

Source : Ministère de l'énergie ; bilan énergétique; année 2017.

http://www.energy.gov.dz/francais/uploads/MAJ_2018/Stat/Bilan_Energie%CArtique_National_2017_edition_2018.pdf

Les principaux sites consommateurs d'énergie sont les bâtiments administratifs et publics, les logements et les écoles, ainsi que l'éclairage public. Si la tendance de consommation nationale d'énergie conventionnelle se maintient, elle risque de contracter le volume des exportations des hydrocarbures car la production totale d'énergie conventionnelle risque d'être égale à la consommation nationale d'énergie à l'horizon 2030. Ce qui impose dans ce cas en premier lieu un nouveau modèle énergétique basé sur l'économie d'énergie, l'efficacité énergétique et le développement des énergies renouvelables, notamment l'énergie solaire. Aujourd'hui, avant qu'il ne soit trop tard, il y a lieu d'engager un programme d'action vers une transition énergétique basée sur la diversification des sources d'énergie pour assurer un développement durable à l'horizon 2030. La révision des subventions aux produits énergétiques, qui absorbent environ 30% du budget de l'État et 11% de son PIB, est une solution car l'augmentation de la consommation nationale d'énergie en Algérie est beaucoup plus encouragée par les prix bas de l'énergie que par la poussée démographique¹²⁷. Les émissions de CO2 liées à l'énergie étaient en 2014 de 122,93 Mt CO2, soit 3,16 tonnes par habitant, inférieure de 29 % à la moyenne mondiale : 4,47 tonnes, mais 3,3 fois la moyenne africaine : 0,96 tonnes (France : 4,32 ; Maroc : 1.57).

- **Agenda ambitieux et mise en pratique institutionnel et structurel à la traîne**

L'Algérie a participé à toutes les conventions et les chartes internationales concernant le développement durable. Le pays a élaboré son propre agenda 21, deux ans après la conférence de Rio (en 1994). Puis on a établi le haut conseil de l'environnement du développement durable et le conseil économique et social. On a établi aussi le ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement MATE. Il y a eu aussi l'utilisation des ressources naturelles dans une perspective durable, sans oublier la désignation du ministre délégué chargé de la ville, pour avoir des orientations de la ville sous les principes du développement durable.

Aussi par le biais, de la stratégie nationale pour le développement durable SNDD, l'État s'est fixé comme objectif, le soutien économique des espaces fortement déprimés en ayant pour fondement de protéger les sols contre l'érosion et la désertification, de reconquérir les territoires forestiers perdus et de maintenir les milieux naturels dans leur diversité biologique et ce par une approche intégrée où se concilient les préoccupations écologiques, économiques et sociales. Des mesures d'ordre organisationnel ont été prises et se sont concrétisées par la mise en place de schémas d'aménagement (schéma national d'aménagement du littoral SNAL, schéma régional d'aménagement du territoire SRAT et plan d'aménagement de wilaya PAW), qui sont des instruments institués par la loi relative

¹²⁷ K. AÏT CHERIF ; « L'Algérie est l'un des pays les plus énergivores » ; LIBERT ; 24/01/2019 ; <https://www.liberte-algerie.com/actualite/algerie-est-lun-des-pays-les-plus-energivores-308084>

à l'aménagement du Territoire dans le but de planifier et de gérer l'espace. Détaillée dans un programme du gouvernement, la SNDD intégrait les trois dimensions, sociale, économique et environnementale¹²⁸ :

- Le volet social de la stratégie consiste en la prise en charge des préoccupations locales à plusieurs niveaux d'interventions, et surtout la lutte contre la Pauvreté (le renforcement de l'emploi, revoir le système de sécurité social, l'amélioration des infrastructures, la promotion de la santé et la réhabilitation de la formation professionnelle).
- Concernant la dimension économique de la stratégie, la politique du gouvernement était centrée sur, l'intensification du processus de réforme de l'ensemble économique et la libération de l'économie nationale, visant l'appui aux entreprises et aux activités productives dans le domaine d'agriculture, de pêche et d'industrie avec le renforcement des infrastructures, hydraulique, ferroviaire et routière.
- La protection de l'environnement et l'utilisation rationnelle des ressources étaient intégrées comme axe principal de la stratégie à travers le lancement des lois pour la préservation l'environnement.

Cependant plusieurs contraintes, ont perturbé l'application de cette stratégie de façon efficace, tel que :

- La gestion centralisée qui témoigne d'un décalage, entre la volonté de promouvoir un régulateur et le comportement interventionniste de l'Etat, la gestion du pays très centralisée donc entrave l'intégration du développement durable à l'échelle locale.
- La dépendance des élus locaux ou les communes ne disposent pas d'une autonomie financière suffisante, procurant une marge de manœuvre aux maires au niveau local par exemple pour engager d'importants projets de société dans le sens de l'amélioration de la qualité de vie, projets de proximité...
- La marginalisation de la Société Civile, en mesure d'exécuter un contre-pouvoir est aussi une contrainte majeure qui pourrait constituer une entrave pour le développement durable en Algérie. Cette marginalisation de la conscience collective, contribue à augmenter le nombre de manifestations (pacifiques ou violentes), de blocage des routes et de saccage des institutions étatiques, freiner le rythme économique puisque le citoyen n'a plus que ce moyen pour ce faire entendre.
- L'économie informelle, en l'absence d'une réglementation suffisamment claire et rigoureuse, participe à la dégradation du cadre urbain et de l'environnement.

¹²⁸ N. Mokadem ; La communication un outil au service du Développement Durable en Algérie ; REVUE ELMOFAKER N° 10 ; <http://fdsp.univ-biskra.dz/images/revues/mf/r10/mokademnadjia.pdf>

- Des contraintes structurelles au niveau national entravent aussi l'intégration du développement durable, car un système urbain déséquilibré entre le nord (une densification de littoral) et le sud (l'explosion démographique et l'exode rural), conduisent à une forte urbanisation des villes algériennes, ce qui a causé de nombreux problèmes : étendue de la ville au détriment des terres agricoles, forte pressions sur les ressources hydriques et une faible gestion des villes algériennes.
- Malgré les avantages des énergies renouvelables, elles ont aussi des inconvénients. Elles sont caractérisées par leur intermittence. Le soleil ou le vent ne sont pas disponibles tout le temps. Elles sont aussi diffuses et difficiles à capter, peu rentables économiquement et nécessitent un haut savoir-faire technologique. Dans le monde, trois pays maîtrisent les technologies des énergies renouvelables : l'Allemagne, les USA et l'Espagne.
- **Transition énergétique : Grand fossé entre les discours politiques et la réalité du terrain**

Prenant en compte la concurrence des ressources non conventionnelles, l'Algérie à travers ces textes officiels œuvre pour la diversification de son bouquet énergétique. Dans le cadre de son Programme des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique(PNERE), adopté en mars 2011 et revu en 2015 d'ambitieux projets ont été proposés¹²⁹ :

- 60 projets éoliens et solaires ont été approuvés. L'objectif étant de satisfaire 40 % de la consommation nationale d'électricité d'ici 2030 à partir d'énergies renouvelables.
- La mise en place d'infrastructures de production d'électricité fonctionnant à partir d'énergies renouvelables permettra de produire jusqu'à 22 000 MW, dont 12 000 MW seront destinés à couvrir la demande nationale et 10 000 MW à l'exportation.
- En juillet 2013, Alger a signé un protocole d'accord avec l'UE dans le domaine de l'énergie dont certaines dispositions prévoient le transfert vers l'Algérie de technologies relatives aux combustibles fossiles et aux énergies renouvelables. Cependant, Les investisseurs, très attendus pour assurer la réalisation des projets, ont besoin de transparence, de prévisibilité et de cohérence au niveau réglementaire et juridique. L'existence d'un cadre légal et réglementaire clair est en effet propice à la participation du secteur privé dans le développement de l'électricité d'origine renouvelable.

Le PNERE paraît plus qu'ambitieux, que ce soit dans le fond ou dans la forme. Toutefois, entre les discours politiques et la réalité du terrain, il y a un grand décalage :

¹²⁹ N. Benalouache, L'énergie solaire pour la production d'électricité au Maghreb : transition énergétique et jeux d'échelles ; 2017, pp.275 -277

- Depuis la phase d'expérimentation en 2011 à nos jours (2018), la capacité installée n'est que de 343 MW. D'ailleurs la production des énergies renouvelables (total EnR) représentée dans le tableau n°30, n'a pas dépassé 0,06% de l'ensemble de la production énergétique et sa variation entre 1990 et 2014 n'était que de +22%.

Tableau n°30 : Production d'énergie primaire en Algérie par source (Mtep)

Source: International energy agency (IEA2016).

<https://www.iea.org/statistics/statisticssearch/report?year=2014&country=ALGERIA&product=Indicators>

Source	1990	%	2000	%	2010	%	2013	2014	% 2014	Var. 2014/1990
Pétrole	61,24	61,2	72,32	50,8	78,5	52,1	68,73	72,98	51,0	+19%
Gaz naturel	38,84	38,8	69,85	49,1	71,96	47,8	68,89	70,19	49,0	+81%
Total fossiles	100,08	99,98	142,16	99,96	150,46	99,96	137,62	143,17	99,98	+43%
hydraulique	0,012	0,01	0,005	0,004	0,015	0,01	0,028	0,022	0,02	+83%
Biomasse-déchets	0,011	0,01	0,054	0,04	0,052	0,03	0,022	0,006	0,004	-45%
Total EnR	0,023	0,02	0,059	0,04	0,067	0,04	0,05	0,028	0,02	+22%
Total	100,11	100	142,22	100	150,52	100	137,67	143,20	100	+43%

- Cependant la situation du parc national des énergies renouvelables (EnR), synthétisée dans la figure n°52, a enregistrée depuis 2014, l'installation de 22 centrales dont la totalité en service pour la production d'électricité, à savoir : 11 centrales photovoltaïques (PV) sur le réseau RIN¹³⁰ ; 07 centrales photovoltaïques et 01 centrale éolienne sur le réseau PIAT¹³¹; 03 centrales photovoltaïques sur le réseau RIS¹³².
- La puissance (capacité) installée reste timide de 354,3 MW, soit à peine 1,6% des 22 000 MW constituant la capacité totale en énergies renouvelables à déployer à l'horizon 2030, représentant 27% du mix énergétique global à produire, objectif qui pourra permettre de réduire plus de 9% de la consommation d'énergie fossile à l'horizon 2030, d'économiser 240 milliards m³ de gaz naturel, soit 63 milliards de dollars sur 20 ans¹³³. A titre illustratif les gains de consommation gaz dû à la production PV du RIN pour l'année 2019 (figure n°53) a permis de réaliser une économie en consommation de gaz de l'ordre de 127 826 O94 m³.

Néanmoins la contribution de la production du parc EnR dans la couverture de la demande électrique en 2019 n'est que de l'ordre de 0.62% et le total des EnR n'a pas dépassé 0,1% de l'ensemble de la production énergétique en 2019¹³⁴.

¹³⁰ RIN : réseau d'électricité interconnecté national

¹³¹ RIS : Réseaux d'électricité isolés du sud

¹³² PIAT : Pôle In Salah-Adrar-Timimoun

¹³³ Ministère de l'énergie, Algérie ; Energies Nouvelles, Renouvelables et Maîtrise de l'Energie ; 2018 ; <https://www.energy.gov.dz/?rubrique=energies-nouvelles-renouvelables-et-maitrise-de-lenergie>

¹³⁴ Sonelgaz, Rapport annuel de la production nationale renouvelable 2019 P10

Tableau n°31 : situation du parc de l'énergie renouvelable (EnR) national

Source : Sonelgaz, Rapport annuel de la production nationale renouvelable 2019 p4

Réseau	Wilaya	Site	Type	Date mise en service	Puissance installée (MW)
RIN	Ghardaia	Oued nechou	PV	2014	1,1
RIN	Souk Ahrass	Oued El Kebrit	PV	2016	15
RIN	El-Bayadh	Sedrate leghzal	PV	2016	20
RIN	Laghouat	El Khneg	PV	2016	60
RIN	Djelfa	Ain-el-ibil	PV	2016	53
RIN	El-Bayadh	Bioh sidi chikh	PV	2016	23
RIN	Saida	Ain-Shkhouna	PV	2016	30
RIN	SBA	Telagh	PV	2016	12
RIN	Ouargla	Elhdjira	PV	2017	30
RIN	M'Sila	Ain El Melh	PV	2017	20
RIN	Batna	Oued El Ma	PV	2018	2
PIAT	Adrar	Eolien (MW)	Eolien (MW)	2014	10,2
PIAT	Adrar	Adrar	PV	2015	20
PIAT	Adrar	Kabentene	PV	2015	3
PIAT	Adrar	Alouef	PV	2015	5
PIAT	Adrar	Reggane	PV	2016	5
PIAT	Adrar	Timimoun	PV	2016	9
PIAT	In Salah	In Salah	PV	2016	5
PIAT	Adrar	Z-Kounta	PV	2016	6
RIS	Tamanrasset	Tamanrasset	PV	2015	13
RIS	Idzi	Djanet	PV	2015	3
RIS	Tindouf	Tindouf	PV	2016	9
			Total		354,3

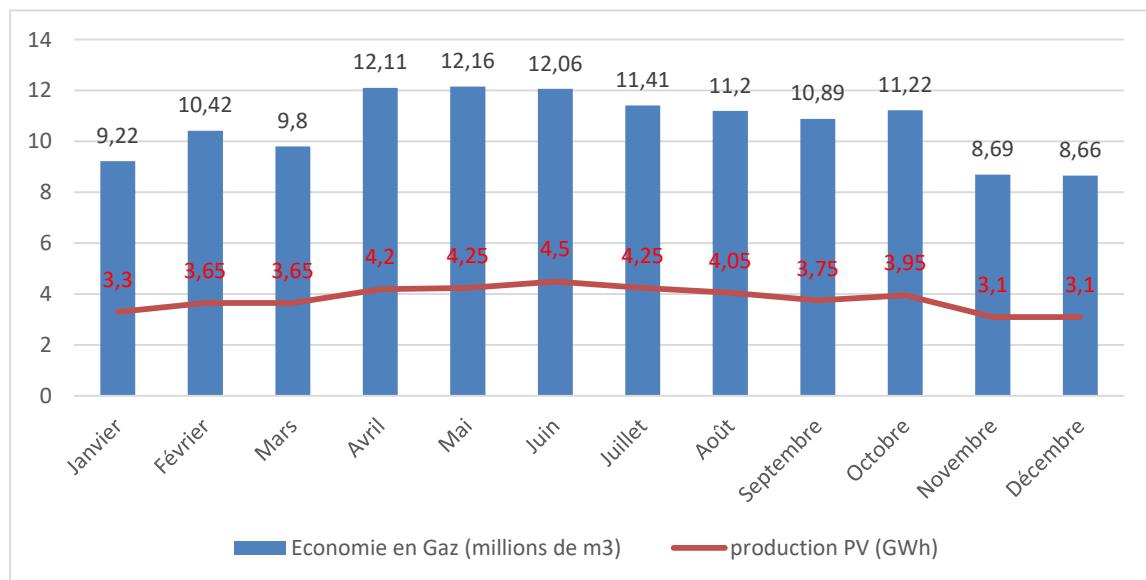


Figure n°53 : économie de gaz à travers la production PV du réseau RIN, 2019

Source : Sonelgaz, Rapport annuel de la production nationale renouvelable 2019 p11

- Pour l'Algérie, pays exportateur net d'hydrocarbures et autosuffisant énergétiquement, les énergies renouvelables ne répondent guère à la nécessité d'assurer un approvisionnement énergétique, mais surtout à celui de préserver les ressources naturelles du pays qui se raréfient, et de les optimiser dans des solutions à plus forte valeur ajoutée. La ressource pétrolière devrait être, en effet, réservée, à des secteurs pour lesquels les solutions de substitutions sont encore coûteuses, comme les transports. Si le gaz naturel demeure le principal combustible pour la production d'électricité, cette ressource est « gaspillée » avec le retour du procédé de torchage.
- La dernière édition du rapport du Forum Économique Mondial de Davos (Suisse) publiée en mai 2020, a révélé que l'Algérie est arrivée à la 83^{ème} place sur 115 pays dans le classement relatif à l'indice de transition énergétique. Atteignant un score de 49.1% contre 48% en 2019, l'Algérie était devancée par le Maroc à la 61^{ème} place, suivis par la Tunisie à la 89^{ème} place¹³⁵. Les experts dans le monde de l'énergie, avaient déploré le caractère marginal des investissements de l'Algérie dans le domaine des énergies renouvelables accusant un retard par rapport à d'autres pays de niveau comparable¹³⁶.

3.3 Le changement institutionnel : le sous bassement du développement durable

Les travaux de North (en 1990, à travers l'analyse du développement historique des pays occidentaux) confirment, combien la nature du développement est étroitement liée à l'ampleur du changement institutionnel. La mise en place d'institutions appropriées notamment en matière financière, d'éducation, de formation et de recherche est souvent un facteur crucial dans l'obtention de performances globales et sectorielles de croissance. Concrétiser le développement durable nécessite ainsi un changement institutionnel axé sur :

- La capacité du pays à créer un climat réduisant durablement des coûts de transaction tant publics que privés ;
- Sa capacité à mettre en œuvre des stratégies efficaces et à hiérarchiser les objectifs autour des trois dimensions du développement durable ;
- A faire émerger les élites et les instruments de la modernité ;
- A valoriser les capacités entrepreneuriales scientifiques et technologiques ;
- A promouvoir les structures de financement appropriées et les systèmes de formation efficaces ;

¹³⁵ World Economic Forum, Fostering Effective Energy Transition 2020 edition,
http://www3.weforum.org/docs/WEF_Fostering_Effective_Energy_Transition_2020_Edition.pdf

¹³⁶ A. Khechaba; Transition énergétique algérienne : Encore un retard à rattraper ;El Watan. Com ;01/11/2018.
<https://www.elwatan.com/pages-hebdo/magazine/transition-energetique-algerienne-encore-un-retard-a-rattraper-01-11-2018>

- Enfin, dans sa capacité à adapté les structures et le mode de fonctionnement de l'économie et de la société aux changements de l'économie mondiale.

Il s'agit dans le cas de l'économie algérienne, de créer les conditions d'un accroissement durable de la productivité, à travers la valorisation des ressources naturelles et humaines du pays. Valoriser le potentiel productif existant, les connaissances et technologies disponibles et les structures institutionnelles appropriées, pour réduire les inégalités de développement, élargir le marché local sur la base d'une équité sociale accrue, articulée sur le partage transparent des retombés de la croissance, et finalement, enclencher la dynamique de la croissance. Ceci suppose¹³⁷:

3.3.1. Une croissance équilibrée tirée par l'ensemble des secteurs productifs

Ainsi, il faut asseoir la croissance rapide et durable de l'économie nationale sur l'ensemble des secteurs productifs avec pour objectif principal le développement équilibré du marché intérieur. Une telle alternative suppose le rééquilibrage du poids des différents secteurs dans la création de richesses, y compris en ce qui concerne le volume des capitaux qui s'y investissent. L'agriculture nationale, l'industrie et le BTP ne peuvent être cantonnés au rôle subalterne qui est le leur aujourd'hui. Pour cela il est nécessaire de s'appuyer sur la relance tous azimut de projets multiples : grands projets infrastructurels et d'habitat, promotion de l'agriculture et du secteur agro-alimentaire national, politique incitative en direction des PME/PMI des industries de biens et services de consommation, et soutien énergique aux micro-projets. L'Algérie d'aujourd'hui ne peut plus se suffire d'un seul moteur, le secteur énergétique, et d'un seul carburant, la rente pétrolière. Tous les secteurs productifs doivent être mis en position de participer activement à l'effort de production national.

3.3.2. Une distribution équitable et transparente des retombés de la croissance

Si l'on veut se garder désormais de toutes prédatations, il faut que l'Etat entreprenne une politique efficace de distribution équitable de ces revenus. Cela veut dire une politique qui assure la promotion des revenus productifs (salaires et profits) au détriment des rentes de spéculation, encourage l'épargne et l'investissement productif, démotive les capitaux oisifs, et lutte contre le fléau de la corruption, de l'évasion fiscale, et de la spéculation sur la monnaie nationale. Une transition vers la convertibilité totale du dinar par exemple serait une action significative en ce sens. Arrêter le recul du pouvoir d'achat des algériens et lier l'évolution des salaires à l'évolution du PIB iraient aussi dans ce sens. On ne peut parler enfin de distribution équitable des retombés de la croissance sans évoquer le sujet de la protection sociale. Cette

137 Abdelkader Sid Ahmed, Algérie : quel développement ? Paradigme du consensus de Washington ou paradigme asiatique ?; édition Karthala, PP 120-123

dernière, pour qu'elle soit significative, elle doit être ciblée durablement vers les catégories les plus vulnérables, ceux dont les revenus restent insuffisants.

3.3.3. Revaloriser les ressources naturelles et humaines

L'objectif de diversifier la production nationale pour relever le défi du développement durable ne pourra se concrétiser, qu'en protégeant les ressources naturelles et humaines du pays. Des solutions doivent être entreprises aux problèmes, des pénuries d'eau, de la pollution, de la réduction et de la dégradation des sols, du gaspillage des ressources énergétiques, et cela dans le cadre d'une stratégie impliquant le maximum de citoyens dans l'optimisation de l'usage de ces ressources. Des chantiers tel que, mobiliser les eaux de pluie et les eaux souterraines pour l'agriculture, limiter les fuites dans les réseaux, promouvoir les dizaines de sources d'eaux naturelles répertoriées dans le pays pour la consommation humaine, sont porteurs de sécurité en matière d'eau par exemple. Revaloriser l'agriculture (vue le potentiel de nos régions), régler le problème foncier dans le sens des intérêts des véritables agriculteurs, améliorer les conditions de production et les rendements, viser la réduction des importations alimentaires par la promotion de la production et de la consommation nationale, constituent d'autres chantiers porteurs de sécurité alimentaire. Des normes rigoureuses de production, de distribution et de consommation de ces ressources naturelles devront être mises en œuvre afin d'assurer la protection des consommateurs, en évitant l'importation de produits génétiquement modifier par exemple ou contenant des matières à risque.

Puisque la protection des hommes est aussi un objectif majeur de la durabilité du développement algérien. Dans ce sens, cette protection implique que le citoyen soit d'abord informé de la qualité de son environnement naturel, professionnel, alimentaire ou culturel. Autrement dit son éducation est essentielle dans le cadre de cette alternative. Une éducation de qualité et pour le plus grand nombre est l'action majeure qu'il faut mener dans le secteur de l'éducation. A la quantification des effectifs, il faut plutôt cibler les résultats, de qualité pour la majorité, et l'adéquation au monde changeant de la production. Pour cela, il faut accroître le nombre des personnels de l'éducation et améliorer leurs conditions de vie et de travail pour assurer leur participation active à l'œuvre de redressement d'une école algérienne aujourd'hui sinistrée. Diversifier les formations (notamment pour les métiers de l'entretien et de la maintenance), encourager la recherche et les qualifications et l'adaptation au monde du travail pour réduire le taux de chômage des jeunes en général et des diplômés en particulier, représentent des chantiers prioritaires pour assurer un développement durable. La réussite des dragons de l'Asie du sud-est, doit beaucoup aux performances de leur système éducatif et de recherche.

Toutefois, un tel changement, signifie qu'il faut rompre avec les accommodements de circonstances et des lois d'exception, pour instaurer au plus vite le respect des droits élémentaires. Il faut ainsi revenir à un processus démocratique étouffé, à travers notamment,